

# FOOTBALL CLUB DE SAINT-MANDÉ

31 rue Allard  
94160 SAINT-MANDE  
Siret : 44815029200010

Stage : AVRIL 2024

## FICHE D'INSCRIPTION AU STAGE DU FC SAINT-MANDE

**Dates :** Du 08/04/2024 au 12/04/2024 au Stade des MINIMES (45 places) **Montant :** 150 €

Du 15/04/2024 au 19/04/2024 au Stade des MINIMES (45 places) **Montant :** 150 €

## INFORMATIONS

**Repas : sur place - retour au domicile** (rayer la mention inutile)

**Autorisation de rentrer seul : OUI - NON** (rayer la mention inutile)

## LE STAGIAIRE

**NOM :** ..... **PRENOM :** ..... **DATE DE NAISSANCE :** .....

**ADRESSE :** ..... **LOCALITE :** .....

**CODE POSTAL :** .....

**EMAIL :** .....

## DOCUMENTS A FOURNIR

**La validation de l'inscription ne seras effective qu'a réception de:**

. La Fiche d'inscription datée et signée et le chèque à l'ordre du FC Saint-Mandé

**Ensemble à renvoyer ou à déposer : FC SAINT-MANDÉ - Stage - 31 rue Allard - 94160 Saint-Mandé**

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Monsieur ou Madame..... autorise mon enfant  
..... à participer aux activités proposées par le FC. Saint Mandé dans le cadre  
du stage de football.

Saint Mandé, le ...../...../.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

## **ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE**

- Tenue football (maillot, short, chaussettes, protège-tibias, mini-crampons, gourde)
- Tenue de rechange pour activités + tennis propre, survêtement, coupe-vent/pluie

## **PROGRAMME DE LA SEMAINE**

### **• 8h30 à 9h00 : Accueil**

- 9h30 à 11h00 : Entraînements
- 11h15 à 11h30 : Temps libre
- 12h00 à 13h00 : Repas **(Micro ondes à disposition)**
- 13h00 à 14h00 : Temps libre
- 14h00 à 16h30 : Matches de Football sous forme de tournoi ou animations.
- 17h00 à 17h30 : Goûter + départs stagiaires

## **OBJECTIF DU STAGE**

En plus de sa mission éducative, assurée par un encadrement formé et compétent, le club s'engage durant le stage à enseigner le Football dans le respect des règlements et de la politique fédérale tout en cultivant l'esprit sportif.

## **LE CLUB S'ENGAGE A**

- Assurer la sécurité des licenciés durant les horaires de fonctionnement du stage,
- Donner la meilleure formation possible en matière technique, physique et morale,
- Mettre à disposition des installations permettant de respecter les règles élémentaires d'hygiène.

## ***SOUS LA TUTELLE DE SES PARENTS, LE JOUEUR(EUSE) S'ENGAGE A***

- Respecter l'ensemble des personnes intervenant durant le stage (éducateurs, dirigeants, parents),
- Respecter lors des rencontres jouées, l'arbitre, ses partenaires et ses adversaires,
- Participer et être ponctuel,
- Prendre le plus grand soin des installations, du matériel et des équipements mis à sa disposition,
- A venir avec sa tenue de football ainsi qu'une tenue complémentaire pour les autres activités.

## ***LES PARENTS S'ENGAGENT A***

- **Accompagner leur enfant le matin entre 8h30 et 9H00 sur le lieu du stage,**
- S'assurer de la présence de l'encadrement avant de repartir,
- Récupérer leur enfant entre 17h00 et 17h30 sur le lieu du stage,
- Respecter les horaires de début et fin de journée,
- Prévenir l'encadrement en cas d'absence ou de retard.

## ***OBSERVATIONS***

- La responsabilité du FC. Saint-Mandé ne pourra être engagée hors horaires établis.

## ***CONDITIONS FINANCIERES***

- Le montant comprend les frais de matériel, goûters et d'activités, d'encadrement par du personnel diplômé et la Responsabilité civile du club. Le paiement s'effectue lors de l'inscription de l'enfant par chèque à l'ordre du FC. Saint-Mandé.
- Annulation du FC. Saint-Mandé dans le cadre d'un nombre inférieur à 14 stagiaires :  
remboursement des inscriptions
- Désistement de la part du stagiaire : celui-ci doit intervenir 3 jours avant le début du stage, passé ce délai aucun remboursement des frais d'engagement ne sera effectué.